

# COMMUNE DE SAINT-GERMAIN 70200

**Mairie - 4 rue des Écoles**

**Téléphone 03 84 30 10 87 - mail : [mairiestgermain70@orange.fr](mailto:mairiestgermain70@orange.fr)**

Ouverture au public : lundi de 10 à 12 h, mercredi et jeudi de 16 à 18 h, samedi de 9 à 11 h.

Accueil téléphonique : lundi, mercredi, jeudi de 8 à 12 h et de 14 à 18 h. Mardi et vendredi de 8 à 12 h. Samedi de 9 à 11 h.

**Site internet : [www.saintgermain70.fr](http://www.saintgermain70.fr)**

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021**

Étaient présents à 18 h 30 : Maryline **Caravati-Bresson** Maire, Arnaud **Jurettigh**, Olivia **Beluche**, Dominique **Letellier**, Caroline **Triquenot** Adjoints, Adeline **Durpoix**, Hélène **François**, Annabel **Dudoret**, Philippe **Didier**, Olivier **Gavoille**, Freddy **Stahli**, Yves **Daval**, Denis **Guilbert**. Lucie **Roch** absente excusée a donné pouvoir à Dominique **Letellier**.

### **Ordre du jour**

#### **Réclamation sur vente d'épicéas scolytés**

Suite à la réclamation formulée par l'acheteur, sur le volume de résineux vendus en 2020, le responsable de l'ONF est venu présenter des explications aux conseillers. C'est une erreur de comptage de la part de l'ONF qui a été mise en évidence. De fait, la Commune a bénéficié d'un trop perçu d'environ 4 600 euros. Le Conseil municipal a décidé de restituer 2 500 euros à l'acheteur sous la forme d'une compensation en bois de résineux.

Cette décision a été adoptée par 6 voix pour, 3 voix contre (A. Durpoix, A. Jurettigh, O. Gavoille) et 5 abstentions.

#### **Forêt - règlement d'affouage**

Le règlement d'affouage reste inchangé en 2021. Les trois garants sont : D. Letellier, A. Jurettigh, O. Gavoille. Chaque habitant peut consulter le règlement à la mairie ou directement sur le site internet.

Chaque affouagiste certifiera avoir pris connaissance de ce règlement le jour du tirage au sort.

Si les conditions sont favorables, il est prévu d'augmenter le volume du lot attribué à chaque affouagiste.

#### **Travaux forestiers - coupes de bois 2021/2022**

Le Conseil valide les propositions de l'ONF. Les travaux auront lieu sur les parcelles 3 ; 10 ; 17 et 29.

Le volume estimé est de 600 m<sup>3</sup>.

L'entreprise MOUREY assurera l'abattage et le façonnage pour 9 180 euros HT. Le débardage sera confié à l'entreprise BRETON pour 5 125 euros HT.

#### **Budget : décision modificative n°3**

La Commune a entrepris un programme de rénovation intérieure des appartements au

« Moulin de l'Aulne » au fur et à mesure du changement de locataires. Ces travaux concernent la pose de nouveaux sols, réfection de peinture, aménagement de cuisine et de salle de bains, fenêtres de toit performantes. Cette année trois appartements sont concernés (dont un est déjà reloué, le suivant en novembre, le dernier début 2022). Une somme supplémentaire de 11 500 euros est votée par le Conseil municipal pour permettre l'achèvement des travaux

## **Questions diverses**

Une discussion générale a été partagée par l'ensemble du Conseil. Les sujets abordés concernaient des travaux à réaliser au dojo et d'aménagement routier sur divers voies communales ou départementales. À ce stade, ces sujets ne peuvent pas entrer en réalisation car des études et devis doivent encore nous parvenir.

## **VIE QUOTIDIENNE**

### **URBANISME**

Les permanences ont lieu à la mairie chaque **lundi de 10 h à 12 h**.

### **ORDURES MÉNAGÈRES - Rappel**

Pour toute question, veuillez vous adresser à la **Communauté de Communes du Pays de Lure**, rue des Berniers à LURE. **Tél. 03 84 89 00 30**.

### **TRÉSORERIE**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre la gestion financière de notre commune relève de la trésorerie de Luxeuil-les-Bains. Les locaux sont situés **17 rue Jean Jaurès BP 901136 - 70300 LUXEUIL-LES-BAINS**.

Les guichets sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Le mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h.

Accueil téléphonique : **03 84 93 88 54** du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h30.

### **BIBLIOTHÈQUE**

Les mesures sanitaires ont évolué. Désormais le Pass sanitaire (ou test PCR négatif de moins de 72 h) vous sera demandé pour pénétrer dans la bibliothèque. Les mesures sanitaires restent inchangées (port du masque, gel hydroalcoolique). Toutefois le drive reste accessible.

Les bénévoles vous accueillent à la bibliothèque le **samedi matin de 9 h à 11 h**.

**Attention** : La bibliothèque sera **ouverte** le **samedi 23** octobre mais **fermée** le **samedi 30** octobre.

### **COLIS DES AINÉS - INSCRIPTION**

Comme chaque année nous envisageons la distribution de colis pour les aînés. Afin de définir les modalités de distribution, nous demandons aux personnes ayant atteint l'âge de 70 ans, qui ne seraient pas inscrites sur la liste électorale, ou nouvellement arrivées à Saint-Germain, de bien vouloir se faire connaître rapidement. De même, si des personnes ne souhaitent pas bénéficier du colis, nous les remercions de se signaler en mairie.

## **OPÉRATION BRIOCHES HANDY'UP - ADAPEI**

L'opération brioches revient !

Samedi **16 octobre** des bénévoles de la Commune vous proposeront les brioches de la solidarité au prix de **5 euros**. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.  
« Avec cette action chacun contribue à améliorer le quotidien des personnes porteuses de déficience intellectuelle accueillies par Handy'up »

*N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez participer à cette distribution*

**La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 25 octobre 2021 à 18H30. Imprimé par nos soins.**